En France, la fronde anti-éoliennes ne faiblit pas

Le gouvernement veut limiter les recours juridiques qui bloquent de nombreux projets terrestres et offshore. Aujourd'hui, 70 % des autorisations délivrées sont contestées.

LE MONDE | 28.05.2018 à 11h08 • Mis à jour le 28.05.2018 à 17h50 | Par Rémi Barroux (/journaliste/remi-barroux/) (La Rochelle (Charente-Maritime), envoyé spécial)



Manifestation contre les éoliennes, à LaRochelle, le 26mai 2018. Sounalet Jean Christophe / PHOTOPQR/SUD OUEST/MAXPPP

« Non à l'invasion par des éoliennes inefficaces », « Ne touchez pas à l'estuaire [de la Gironde] », « Défendons notre patrimoine rural contre les affairistes éoliens », les banderoles agitées sur le port de La Rochelle, samedi 26 mai, ne font pas dans le détail. Les slogans, « promoteurs imposteurs », exigent aussi la « démission » de Sébastien Lecornu, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire.

lci, comme dans de nombreuses régions, l'opposition aux éoliennes est virulente et se traduit en particulier par une bataille juridique dès qu'un projet est annoncé. Les associations locales sont soutenues la plupart du temps par la Fédération environnement durable (FED), créée en 2007, qui annonce clairement sur la page d'accueil de son site : « Non à l'éolien en France. »

« NOUS
CONSEILLONS
LES
ASSOCIATIONS
LOCALES AVEC
UNE ASSISTANCE
JURIDIQUE, CAR
NOTRE SEUL
MOYEN, C'EST LE
HARCÈLEMENT »,
DIT JEAN-LOUIS
BULTRÉ,

« Il y a 7 000 éoliennes en France et on veut en mettre 20 000, truffer le littoral d'éolien offshore », s'indigne le président de la FED, Jean-Louis Bultré, qui soutient le nucléaire pour sortir des énergies fossiles. « Nous conseillons les associations locales avec une assistance juridique car notre seul moyen, c'est le harcèlement : le temps joue contre l'industriel, il a emprunté de l'argent et plus cela traîne, plus il en perd », explique-t-il.

Cette stratégie conduit le moindre projet à devoir patienter de sept à neuf ans là où, en Allemagne, il aboutit en trois ou quatre. « La fédération de M. Bultré ne cache pas ses objectifs, bloquer ou retarder tous les projets, ils sont bien organisés, analyse Jean-Louis Bal, président du Syndicat des énergies renouvelables. On y trouve aussi bien les Vieilles Maisons françaises que les pêcheurs qui peuvent avoir des inquiétudes légitimes. »

PRÉSIDENT DE LA FED

Au ministère, on veut dépasser ces oppositions systématiques. Un groupe de travail animé par Sébastien Lecornu, mis en place en octobre 2017, a rendu ses conclusions le 18 janvier. Certaines des mesures préconisées devraient être mises en place dans les prochains mois. Parmi elles, la

suppression d'un niveau de recours irrite les opposants de l'éolien. Les recours – 70 % des autorisations délivrées sont contestées – seront jugés directement par la cour d'appel, ce qui ferait gagner deux ans.

Simplification encore pour les procédures de « repowering », le renouvellement des parcs, avec la possibilité qui serait donnée aux opérateurs d'augmenter le nombre de mâts de « manière raisonnable », soit environ de 10 %, précise-t-on au ministère, sans repasser par toutes les procédures.

« LA CHARENTE-MARITIME AURA BIENTÔT PLUS D'ÉOLIENNES QUE D'ÉGLISES ROMANES », DÉNONCE LA FÉDÉRATION STOP ÉOLIEN 17 Sur les quais du port de La Rochelle, derrière la banderole de tête exigeant un « moratoire éolien » et un « référendum local avant toute décision municipale », 200 à 300 manifestants clament leur opposition à toute nouvelle implantation de mâts en Nouvelle-Aquitaine, plus spécifiquement dans le Saintongeais et en Aunis, dans le nord de la région. D'une centaine d'éoliennes, le parc pourrait passer à 400, explique la fédération Stop éolien 17, créée une quinzaine de jours plus tôt. « La Charente-Maritime aura bientôt plus d'éoliennes que d'églises romanes », dénonce la fédération.

« Mon village, Anais, sera encerclé par trente-deux éoliennes. Les maires en veulent, certains agriculteurs aussi car ils touchent les loyers. Il y a de la corruption, des prises illégales d'intérêt. Seuls les riverains sont perdants »,

proteste Michel Plassier, vice-président de la fédération départementale et président de Stop Eole Anais 17.

Lire aussi : A Bordeaux, la filière hydrolienne se jette à l'eau

 $(/planete/article/2018/04/12/a-bordeaux-la-filiere-hydrolienne-se-jette-a-l-eau_5284477_3244.html) \\$

Dans les rangs des manifestants se mêlent défenseurs des chauves-souris, amateurs de monuments, riverains soucieux de voir leur demeure perdre de la valeur. Mais les arguments écologiques des opposants ne convainquent pas les associations de défense de l'environnement. « Nous n'avons pas grand-chose à voir avec eux, ils sont contre l'éolien, c'est tout, contre les énergies renouvelables et pour certains pronucléaires », avance Gustave Talbot, président de Poitou-Charentes Nature, membre de France Nature Environnement.

M. Talbot explique que les porteurs de projet éolien les contactent souvent pour un état des lieux sur la biodiversité : « Ils prennent leurs précautions, ils veulent éviter les conflits, et nous sommes soucieux que les champs d'éoliennes ne soient pas installés dans les couloirs de migration ou dans des zones de protection des chauves-souris ou des oiseaux. »

Dans le cortège des opposants, une jeune femme vêtue d'une longue cape noire et portant un masque de chauve-souris dénonce les risques encourus par les chiroptères, mimant l'agonie des petites bêtes victimes des pales des engins.

A ses côtés, Gilberte Meysman, propriétaire d'un « gîte de charme » sur l'estuaire de la Gironde – où trente à quarante machines sont annoncées –, s'inquiète pour les cigognes qui passent chaque année au-dessus de son jardin. Elle montre le courrier d'un responsable de Gîtes de France de l'Indre expliquant que le réseau « ne labellise pas de structures situées dans les zones d'implantation de parcs éoliens, ou à proximité de celles-ci ».

« Omerta généralisée »

Séverine Werbrouck, conseillère régionale et déléguée départementale du Front national, déambule dans la manifestation. Elle dénonce le « mensonge des emplois car ce sont des entreprises qui ne sont pas françaises qui viendront » et vilipende une « idéologie aussi coûteuse qu'inutile, voire dangereuse ».

La plupart des manifestants protestent contre le manque de transparence et de concertation qui entoure ces projets. Ceint de son écharpe tricolore de maire de Talmont-sur-Gironde, Stéphane Loth, un ancien de Debout la France, a refusé tout projet sur son territoire. « Mais mes collègues manquent d'information, ils espèrent pouvoir bénéficier de retombées financières, alors les projets passent », regrette l'édile.

Habitant à une trentaine de kilomètres à l'est de La Rochelle, sur la commune de Saint-Jean-de-Liversay, Laurent Massin ne décolère pas devant « l'omerta généralisée ». Douze éoliennes encadrent déjà son horizon, et un projet de cinq nouvelles machines est annoncé, la première d'entre elles n'étant qu'à 650 mètres de sa maison.

Lire aussi : Eoliennes offshore : le gouvernement maintient la pression sur la filière (/economie/article/2018/04/16/eoliennes-offshore-le-gouvernement-maintient-la-pression-sur-la-filiere_5286117_3234.html)

« Je suis juste un citoyen qui se pose des questions et qui réfléchit, et je n'aime pas qu'on nous mente », dit M. Massin, qui déplore la dégradation des relations avec ses voisins qui acceptent les encombrantes machines. Et il n'est pas sûr que le ministère puisse réconcilier les pro et les antiéoliens, même si M. Lecornu aime à rappeler que son ministère est « celui de l'énergie mais aussi celui des paysages ».